

(19)



Europäisches
Patentamt
European
Patent Office
Office européen
des brevets



(11)

EP 2 815 662 A1

(12)

DEMANDE DE BREVET EUROPEEN

(43) Date de publication:
24.12.2014 Bulletin 2014/52

(51) Int Cl.:
A41D 1/08 (2006.01)
A41D 27/02 (2006.01)
A41D 13/00 (2006.01)
A41F 9/02 (2006.01)

(21) Numéro de dépôt: 14002067.8

(22) Date de dépôt: 16.06.2014

(84) Etats contractants désignés:
AL AT BE BG CH CY CZ DE DK EE ES FI FR GB
GR HR HU IE IS IT LI LT LU LV MC MK MT NL NO
PL PT RO RS SE SI SK SM TR
Etats d'extension désignés:
BA ME

(71) Demandeur: **Salomon S.A.S.**
74370 Metz-Tessy (FR)

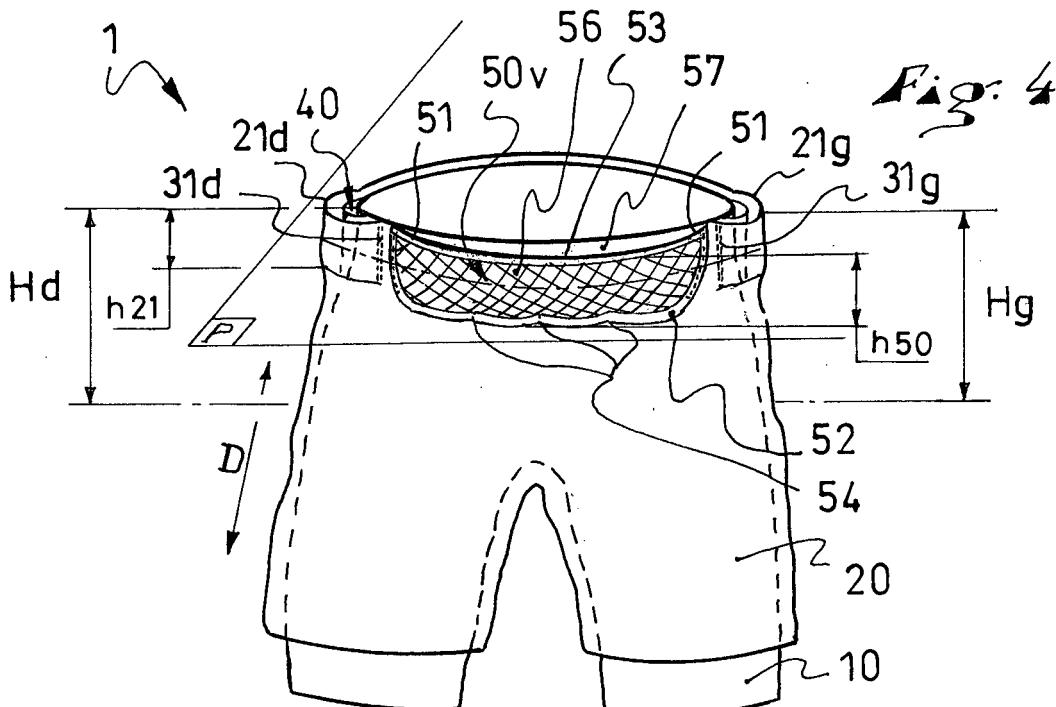
(72) Inventeur: **Chapuis, Serge**
73610 Lepin Le Lac (FR)

(30) Priorité: 17.06.2013 FR 1301406

(54) Article d'habillement

(57) Article d'habillement (1, 1b) recouvrant la taille et s'étendant, longitudinalement, sur au moins une partie des membres inférieurs d'un utilisateur, l'article comprenant une pièce interne (10) près du corps et une pièce externe (20) plus ample recouvrant au moins partiellement la pièce interne (10).
L'article d'habillement se caractérise par la fait que

la pièce externe (20) est reliée à la pièce interne (10) de sorte que, sur au moins une zone d'ajustement (Zg, Zd), la pièce externe (20) est dissociée de la pièce interne (10), la au moins une zone d'ajustement (Zg, Zd) s'étendant de la taille de l'utilisateur jusqu'au niveau des hanches pour une distance périphérique supérieure à quatre centimètres et inférieure au quart du tour de taille.



Description

[0001] La présente invention concerne un article d'habillement destiné à couvrir au moins une partie des membres inférieurs d'un utilisateur.

[0002] Pour la pratique d'activités en plein air telles que la course à pied, la randonnée ou le cyclisme, le sportif souhaite porter des vêtements lui apportant une aisance dans ses mouvements. Concernant les vêtements couvrant les membres inférieurs, certains fabricants proposent des shorts, pantalons, jupes ou analogue juxtaposant deux pièces d'habillement. La première pièce est prévue pour être au plus près du corps. Cette première pièce apporte le confort de portage en étant l'interface avec le corps de l'utilisateur. Elle peut aussi permettre un maintien musculaire ou une compression des muscles pour améliorer la circulation sanguine. Ce peut être une culotte, un cuissard. La deuxième pièce est généralement plus ample. Cette deuxième pièce couvre, entièrement ou partiellement, la première pièce. Elle permet de masquer la première pièce pour des raisons esthétiques ou pour la protéger des éléments externes comme la pluie, la boue, le vent... Ainsi, on peut utiliser des matériaux optimum pour chacune des pièces, par exemple, un matériau doux pour la pièce en contact avec le corps et un matériau étanche pour la pièce externe.

[0003] Ce type de vêtement implique de relier les deux pièces d'habillement. Dans la plupart des cas, les deux pièces sont cousues entre elles sur tout le périmètre de la taille. Le vêtement intègre, en outre, une troisième pièce, à savoir une bande ajustable à la taille de l'utilisateur. Cette bande s'étend vers le haut, au dessus de la jonction entre les deux pièces d'habillement. Elle peut être recouverte par le prolongement de la pièce d'habillement externe et/ou de la pièce d'habillement interne. Elle peut comprendre un élément élastique entourant complètement la taille. Elle peut aussi intégrer un cordon entourant partiellement ou totalement la taille. L'ajustement de la longueur du cordon peut être obtenu par un noeud ou via un bloqueur.

[0004] Toutes ces solutions présentent quelques inconvénients.

[0005] Tout d'abord, cette construction avec une bande ajustable sur toute la périphérie de la taille peut apporter une gêne quant au maintien du vêtement. Pour se conformer à la morphologie de l'utilisateur, la bande entoure complètement la taille et exerce un effort uniforme sur tout le périmètre de la taille. Or il n'est pas agréable d'avoir une pression au niveau du ventre ou du dos. L'ajustement de la taille par serrage d'un cordon est également source d'une gêne du fait que l'effort est localisé sur la largeur du cordon, notamment sur la partie ventrale.

[0006] Un autre inconvénient apparaît en usage. Lorsque le sportif est en mouvement, ses cuisses bougent par rapport au bassin. En conséquence, les parties inférieures du vêtement sont en mouvement relativement à la partie supérieure au niveau de la taille. Ainsi, à la jonction entre les parties inférieures et la partie supérieure, et notamment en vis-à-vis des hanches, il se crée une tension ou des frottements susceptibles d'apporter un inconfort à l'utilisateur. Avec une construction comprenant une pièce d'habillement externe couvrant une pièce d'habillement interne, ce phénomène est reproduit. La pièce d'habillement interne est bien ajustée sur le corps et génère peu de frottement. Par contre, la pièce d'habillement externe, souvent moins extensible, suit le mouvement des cuisses. Lorsque la pièce externe est reliée à la pièce interne sur toute la périphérie au niveau de la taille, le mouvement des cuisses provoque des tensions au niveau de cette liaison qui est transmise directement à la partie interne. Cette contrainte est source d'inconfort pour l'utilisateur. Ce type de construction ne permet pas de mouvement relatif entre la partie interne et la partie externe au niveau de la taille et plus particulièrement au niveau des hanches, endroit où il y a le plus de tension lorsque le porteur est en mouvement. De plus, la répétition des ces tensions peut provoquer le déplacement de la pièce interne ce qui peut influer sur le portage du vêtement et de nouveau gêner le sportif. Par exemple, le vêtement peut descendre de la taille progressivement ou appuyer sur le bassin osseux si le vêtement est serré au niveau de la taille.

[0007] L'invention vise à résoudre un ou plusieurs de ces inconvénients.

[0008] Un but est notamment de proposer un vêtement améliorant la liberté de mouvement de l'utilisateur.

[0009] Un autre but est de proposer un vêtement améliorant la perception de portage. L'utilisateur ne ressent plus ou peu de contraintes, notamment lorsqu'il se déplace.

[0010] Un autre but est de proposer un vêtement ayant un bon maintien sur le corps.

[0011] Un autre but est de proposer un vêtement esthétique.

[0012] L'invention porte ainsi sur un article d'habillement recouvrant la taille et s'étendant, longitudinalement, sur au moins une partie des membres inférieurs d'un utilisateur, l'article comprenant une pièce interne près du corps et une pièce externe plus ample recouvrant au moins partiellement la pièce interne. La pièce externe est reliée à la pièce interne de sorte que, sur au moins une zone d'ajustement, la pièce externe est dissociée de la pièce interne. La au moins une zone d'ajustement s'étend de la taille de l'utilisateur jusqu'au niveau des hanches pour une distance périphérique supérieure à quatre centimètres et inférieure au quart du tour de taille.

[0013] Grâce aux zones d'ajustements, la pièce externe peut, localement, se déplacer relativement par rapport à la pièce interne. En mouvement, du fait de cette latitude, la pièce externe constraint moins la pièce interne. Celle-ci peut mieux rester en place sur le corps de l'utilisateur.

[0014] Cette construction permet de dissocier la tenue de la pièce interne sur le corps de la tenue de la pièce externe. Le dispositif de maintien de la pièce interne peut être adaptée pour que la pièce interne reste continuelle-

ment en place, avec peu de pression sur la taille. Le dispositif de maintien de la pièce externe peut être optimisée pour que le serrage au niveau de la taille soit efficace tout en offrant un degré de liberté par rapport à la pièce interne afin de compenser les tensions du tissu lors du mouvement des cuisses.

[0015] Avantageusement, l'article d'habillement comprend au moins deux zones d'ajustement, chaque zone d'ajustement étant positionnée au niveau d'un flanc de l'utilisateur. Ainsi, les zones d'ajustement permettent de limiter la pression sur le ventre ou le dos. La pièce externe peut intégrer un moyen d'ajustement dans ces zones d'ajustement permettant de ramener la partie antérieure de la taille vers le ventre et la partie postérieure de la taille vers le bas du dos sans exercer un effort important sur le ventre ou le dos, ce qui améliore le confort de l'utilisateur.

[0016] L'article vestimentaire est par exemple un short, un bermuda, un corsaire, un pantalon court, un pantalon, une jupe.

[0017] D'autres caractéristiques et avantages de l'invention ressortiront clairement de la description qui en est faite ci-après, à titre indicatif et nullement limitatif, en référence aux dessins annexés, dans lesquels :

- la figure 1 est une vue schématique en coupe antérieure d'une première structure de short connu ;
- la figure 2 est une vue schématique en coupe antérieure d'une deuxième structure de short connu ;
- la figure 3 est une vue schématique en coupe antérieure d'un short selon un premier mode de réalisation de l'invention ;
- la figure 4 est une vue en perspective de face du short de la figure 3 ;
- la figure 5 est une coupe transversale du short porté selon le plan P de la figure 4 ;
- la figure 6 est une coupe transversale du short à l'état repos selon le plan P de la figure 4 ;
- la figure 7 est une vue en perspective latérale du short de la figure 3 ;
- la figure 8 est une vue en perspective de face du short selon un deuxième mode de réalisation.

[0018] Les figures 1 et 2 illustrent des shorts connus de l'art antérieur tels que décrits précédemment.

[0019] La figure 1 montre un premier short connu 100 ayant une pièce d'habillement interne 110 recouverte par une pièce d'habillement externe 120. Les deux pièces d'habillement sont reliées entre elles par une couture 140 située au niveau de la taille. Ce short comprend en outre une bande élastique 130 reliée aux pièces d'habillement 110, 120 par la même couture 140. La couture 140 s'étend sur tout le périmètre de la taille du short. La bande élastique 130 doit exercer une compression suffisante, tout autour de la taille, pour maintenir le short en place sur l'utilisateur quand il se déplace. Cette pression peut être désagréable, notamment sur la zone du ventre, si on veut un bon maintien.

[0020] La figure 2 montre un deuxième short connu 200 ayant également une pièce d'habillement interne 210 recouverte par une pièce d'habillement externe 220. Les deux pièces d'habillement sont reliées entre elles par une couture 240 située au niveau de la taille. Ce short comprend en outre une bande élastique 230 reliée aux pièces d'habillement 210, 220 par la même couture 240. La spécificité de ce mode de réalisation est que les deux pièces d'habillement 210, 220 se prolongent au-delà de la couture 240 pour recouvrir la bande élastique 230. Dans ce cas, les extrémités supérieures des deux pièces d'habillement 210, 220 et de la bande élastique 230 sont reliées entre elles par une couture 250. Les coutures 240, 250 s'étendent sur tout le périmètre de la taille du short. Le maintien du short sur le porteur est analogue au mode de réalisation précédent, avec les mêmes inconvénients.

[0021] Les figures 3 à 7 illustrent un premier mode de réalisation selon l'invention. Le short 1 comprend une pièce interne 10 près du corps. Dans cet exemple, il s'agit d'un cuissard. Le short 1 comprend également une pièce externe 20 plus ample venant couvrir au moins partiellement la pièce interne 10. Au niveau de la taille, les deux pièces d'habillement 10, 20 se superposent. La taille correspond à la partie haute du short destinée à entourer une partie de l'abdomen légèrement en dessous du nombril. La taille peut être une taille « normale » ou une taille « basse » si elle est plus proche du bassin osseux. C'est au niveau de la taille que le short est retenu verticalement.

[0022] Le short comprend au moins une « zone d'ajustement » Zg, Zd définie par un secteur périphérique Sg, Sd et une hauteur Hg, Hd. Le secteur périphérique Sg, Sd est une portion du périmètre du short autour de la taille. La hauteur Hg, Hd est une distance entre la bordure haute du short, au niveau de la taille et s'étendant vers le bas, en direction des jambes, jusqu'au niveau des hanches. Selon l'invention, la pièce externe 20 n'est pas reliée à la pièce interne 10 au moins dans ces « zones d'ajustement » Zg, Zd. Autrement dit, dans ces zones d'ajustement Zg, Zd, aucune attache ne relie la pièce externe à la pièce interne.

[0023] Dans cet exemple, le short comprend deux zones d'ajustement Zg, Zd. Chaque zone d'ajustement Zg, Zd est positionnée au niveau d'un flanc de l'utilisateur et délimitée par deux coutures verticales respectivement 31d, 31g et 32d, 32g, reliant la pièce externe 20 à la pièce interne 10. Ces quatre coutures s'étendent verticalement, sensiblement sur la hauteur h21 de la taille du vêtement, par exemple sur une hauteur d'environ quatre centimètres. Deux coutures 31d, 31g sont positionnées sur la partie antérieure du vêtement 1. Deux coutures 32d, 32g sont positionnées sur la partie postérieure du vêtement 1. Ici, les quatre coutures 31d, 31g, 32d, 32g sont sensiblement symétriques par rapport à un plan frontal médian et un plan sagittal médian. En conséquence, la pièce externe 20 est dissociée de la pièce interne 10 sur au moins deux secteurs périphériques Sg, Sd,

comme on le voit à la figure 5. Un premier secteur Sg couvre le flanc gauche et est délimité par les coutures 31g et 32g. Le deuxième secteur Sd couvre le flanc droit et est délimité par les coutures 31d et 32d. Chaque secteur Sg, Sd se caractérise par une distance périphérique supérieure à quatre centimètres et inférieure au quart du tour de taille. De bonnes sensations sont constatées si la distance périphérique d'un secteur est supérieure à huit centimètres, quand le vêtement est porté.

[0024] Grâce à cette construction, dans laquelle la pièce externe 20 est distincte de la pièce interne 10 dans chaque zone d'ajustement Zg, Zd, la pièce externe 20 peut se translater librement, selon une direction D parallèle à un axe d'une jambe du short, par rapport à la pièce interne 10. De ce fait, on réduit fortement l'interaction entre la pièce externe 20 et la pièce interne 10 et notamment les contraintes que peut exercer une partie sur l'autre. Il est à noter qu'au niveau des flancs, l'interaction entre ces deux pièces d'habillement 10, 20 est importante, si les pièces sont reliées. Ainsi, avec la solution décrite, la pièce interne 10 peut rester continuellement au plus près du corps alors que la pièce externe 20 peut suivre les mouvements des cuisses, sans agir sur la pièce interne.

[0025] Pour que la pièce externe 20 s'ajuste correctement à la morphologie de l'utilisateur, la pièce externe 20 comprend, pour chaque côté, une portion adaptable 21g, 21d définie par un secteur Sg, Sd et une hauteur h21 correspondant sensiblement à la hauteur de la taille du vêtement. Une portion adaptable 21g, 21d fait partie d'une zone d'ajustement Zg, Zd. Une portion adaptable 21g, 21d comprend un moyen d'ajustement permettant de régler la longueur d'un secteur, au niveau de la taille. Dans cet exemple, le moyen d'ajustement comporte des bandes élastiques 22 incorporées dans le tissu de la pièce externe 20, froncé verticalement dans cette portion adaptable 21g, 21d. Les bandes élastiques 22 sont disposées de sorte que leur longueur s'étendent selon une direction circonférentielle, autour de la taille. Ainsi, les bandes élastiques 22 tendent à réduire la longueur d'un secteur Sg, Sd. Dans cette illustration, chaque portion adaptable 21g, 21d comprend deux bandes élastiques 22 insérées dans des fourreaux 23 formés par le tissu de la pièce externe. Au niveau de la taille, le tissu de la pièce externe 20 est, dans cet exemple, rabattu vers l'intérieur de manière à créer une double couche. Ces deux couches superposées sont solidarisées par deux rangées de coutures horizontales, chaque couture étant espacée, l'une de l'autre ou par rapport au bord replié, de sorte à créer les fourreaux 23 à l'intérieur desquels les bandes élastiques 22 sont insérées. Bien entendu, le moyen d'ajustement peut comprendre une seule bande élastique, plus de deux bandes élastiques ou encore d'autres moyens de réglage, élastiques ou non.

[0026] Le moyen d'ajustement, placé sur la pièce externe 20, assure le maintien du short 1 sur la taille et le confort de portage. Sur les parties antérieure 2 et postérieure 3 du short 1, la pièce externe 20 est reliée à la

pièce interne 10 par une liaison peu élastique. Du fait de cette solidarisation relative, les parties ventrale 2 et dorsale 3 du short 1 peuvent avoir sensiblement le même périmètre au repos et porté car l'ajustement est principalement réalisé par les portions adaptables 21g, 21d. En conséquence, les parties ventrale 2 et dorsale 3 sont moins sollicitées et exercent peu de pression sur le corps. La partie ventrale 2 est une partie molle du corps que, pour le confort, il est préférable de comprimer au minimum. La partie ventrale 2 évolue avec la respiration du porteur. La variation de volume ne doit pas être à l'origine de contraintes supplémentaires. C'est pourquoi, cette variation est compensée par les portions adaptables 21g, 21d. En étant positionnés sur les flancs, les portions adaptables 21g, 21d réorientent les efforts nécessaires au serrage autour de la taille, sur une zone du corps plus rigide, apte à supporter, sans désagrément, des efforts de compression. Grâce au bassin osseux, les flancs constituent une zone plus rigide, adaptée pour accepter des pressions sans gêner l'utilisateur.

[0027] Les shorts connus comprennent un serrage plus uniforme autour de la taille et notamment sur la partie ventrale. Le ventre est alors davantage comprimé par rapport à la solution proposée. Généralement, la partie ventrale de ce type de short est plissée au repos pour être un peu plus tendue quand le short est porté. Cette compensation peut générer des plis résiduels, dans la partie ventrale, en fonction de la morphologie de l'utilisateur. Outre le fait que ce n'est pas esthétique, ce peut être une source d'inconfort supplémentaire. Ce phénomène se produit également dans la partie dorsale. Les plis résiduels peuvent aussi être inconfortables.

[0028] Ainsi, une portion adaptable 21g, 21d permet de régler le serrage du short 1 au niveau de la taille tout en autorisant un déplacement relatif entre la pièce externe 20 et la pièce interne 10. D'un côté, la portion adaptable 21g, 21d rapproche les parties antérieure 2 et postérieure 3 du short 1 vers le corps de l'utilisateur en exerçant peu de pression sur ces parties antérieure 2 et postérieure 3. D'un autre côté, la séparation entre la pièce externe 20 et la pièce interne 10 au niveau des flancs permet un mouvement relatif entre ces deux pièces d'habillement 10, 20, ce qui réduit fortement la transmission d'effort entre ces deux éléments 10, 20. Le short 1 est ainsi plus confortable à porter. Le sportif a une meilleure aisance quand il se déplace. Cette construction lui apporte plus de liberté dans ses mouvements. Cela lui procure de meilleures sensations. Sa respiration n'est pas gênée par des pressions sur son ventre. Les efforts de portage sont ramenés au niveau des flancs qui constituent une zone plus tolérante et moins sensible pour le corps. Le vêtement paraît plus léger.

[0029] Dans l'exemple décrit, le short 1 intègre avantageusement une poche latérale 40 dans une zone d'ajustement Zg, Zd, entre la pièce interne 10 et la pièce externe 20. Ici, comme on le voit à la figure 7, la poche latérale 40 est délimitée par un panneau 41 et une partie 42 de la pièce interne 10. Cette poche latérale 40 permet

le stockage d'accessoires de l'utilisateur. Ce peut être des clefs, des aliments ou des appareils électroniques. En étant positionnée au niveau d'un flanc, la poche latérale 40 ne gêne pas le sportif car elle est située dans une zone moins sensible comme nous l'avons vu précédemment. Il est préférable de rendre solidaire cette poche latérale 40 de la pièce interne 10 car, dans cette zone d'ajustement Zg, Zd, la pièce interne 10 reste stable et peu sollicitée. La poche 40 peut donc être mieux maintenue et plaquée contre l'utilisateur. Il n'y a pas ou peu de ballottement du contenu de la poche 40. Alternative-
ment, la poche latérale 40 est fixée, dans cette zone d'ajustement Zg, Zd, sur la pièce externe 20.

[0030] Dans le mode de réalisation représenté, le short 1 comprend également au moins une poche externe : une poche ventrale 50v et/ou une poche dorsale 50d. Ces poches externes 50v, 50d sont réalisées à partir des pièces interne 10 et externe 20. La pièce externe 20 est reliée, sur la partie ventrale 2 et/ou dorsale 3 du short 1, à la pièce interne 10 de manière à former la poche externe 50v, 50d ouverte au niveau de la taille. Ainsi, pour réaliser la poche externe 50v, 50d, on relie les pièces interne 10 et externe 20 par deux coutures latérales verticales 51 et par une bordure inférieure 52 horizontale, parallèle à la bordure supérieure 53 de la pièce externe, et décalée, vers le bas, de la hauteur h50 de la poche externe 50v, 50d. Avantageusement, la bordure supérieure 53 de la pièce externe 20 intègre localement un élastique pour refermer la poche externe 50v, 50d et maintenir les objets ou aliments contenus dans la poche. En effet, quand le short 1 est porté, l'élastique 53 vient se plaquer contre la pièce interne 10, ce qui obture la poche externe 50v, 50d.

[0031] Selon un mode de réalisation non représenté, les coutures verticales 31d/31g ou 32d/32g délimitant les zones d'ajustement Zg, Zd sont les coutures latérales verticales 51 délimitant les poches externes 50.

[0032] Selon un autre mode de réalisation non représenté, les zones d'ajustement Zg, Zd ne sont pas délimitées par des coutures ou autre type de liaison. Dans ce cas, la pièce interne 10 et la pièce externe 20 sont reliées au niveau de la taille du vêtement dans une zone éloignée des zones d'ajustement. Ainsi, la pièce externe 20 n'est pas reliée à la pièce interne 10 dans des zones d'espacement supérieures à ces « zones d'ajustement » Zg, Zd. Autrement dit, au minimum, il n'y a pas d'attaches dans les zones d'ajustement.

[0033] Selon une variante, la pièce externe 20 est reliée à la pièce interne 10 uniquement sur la partie antérieure du short. Alternative-
ment, la liaison entre la pièce externe 20 et la pièce interne 10 est uniquement sur la partie postérieure du short.

[0034] Cependant, il est avantageux que les zones d'ajustement Zg, Zd soient bordées par des coutures 31d, 31g, 32d, 32g car cela apporte une meilleure tenue du vêtement.

[0035] Dans l'exemple représenté, la bordure inférieure 52 de la poche externe 50v, 50d est discontinue. Elle

est composée d'une série de points de couture 54 espacés d'un incrément horizontal. Ainsi, à intervalle régulier, la pièce externe 20 est dissociée de la pièce interne 10, au niveau de la bordure inférieure 52 de la poche externe 50v, 50d. Entre deux points de couture 54, la pièce interne 10 et la pièce externe 20 forment des ouvertures 55. Ces ouvertures 55 permettent réduire les tensions exercées sur la partie ventrale 2 et/ou dorsale 3 du short 1 quand il est mis en place. En effet, lorsque l'utilisateur enfile le short 1, la pièce interne 10 se conforme à la morphologie de l'utilisateur. La pièce externe 20 suit également cette adaptation. Cependant, l'extensibilité transversale de la pièce interne 10 et celle de la pièce externe 20 ne sont pas les mêmes. En conséquence, pour ne pas créer des tensions dans la pièce interne 10 au niveau de la bordure inférieure 52 de la poche externe 50v, 50d qui serait répercutee sur le corps et provoquerait une gêne, il est préférable de prévoir un mécanisme de compensation. Les ouvertures 55 permettent cette compensation en autorisant, entre deux points de coutures 54 de la bordure inférieure 52 de la poche externe 50v, 50d, une variation d'allongement différente entre la pièce interne 10 et la pièce externe 20. Quand le short 1 est porté, les ouvertures 55 sont réduites du fait de la tension différentielle entre la pièce externe 20 et la pièce interne 10 à ce niveau, comme on le voit à la figure 5. La figure 6 représente le short 1 non porté. Dans ce cas, les ouvertures 55 sont plus importantes.

[0036] La poche externe 50v, 50d comprend donc un panneau externe 56 formé par une partie de la pièce externe 20 et un panneau interne 57 formé par une partie de la pièce interne 10. Avantageusement, le panneau externe 56 forme un filet, de préférence extensible. Cela permet une meilleure ventilation et améliore la sensation de légèreté.

[0037] La figure 8 présente un deuxième mode de réalisation. Dans cet exemple, la pièce interne 10 est une culotte complètement masquée par la pièce externe 20. Dans cet exemple, le short 1b ne comprend pas de poche externe. Entre les zones d'ajustement latérales Zg, Zd, la pièce externe 20 est reliée à la pièce interne 10 par une simple couture 33 au niveau de la taille ou par une bordure discontinue analogue à la bordure inférieure 52 de la poche externe 50v, 50d décrite dans le mode de réalisation précédent.

[0038] La pièce interne 10 peut intégrer une bande élastique au niveau de la taille pour s'ajuster au mieux à la morphologie de l'utilisateur.

[0039] La pièce interne 10 peut être une culotte, un cuissard. La pièce externe 20 peut être un short, un bermuda, un corsaire, un pantalon court, un pantalon ou une jupe.

[0040] Dans les différents modes de réalisation, la liaison entre la pièce interne 10 et la pièce externe 20 est réalisé par des coutures 31, 32, 33, 51, 52. Les coutures permettent d'obtenir une liaison résistante aux sollicitations générées par des tensions sur les pièces d'habillement. L'invention s'étend également à d'autres types

de liaison entre ces deux pièces 10, 20. Ce peut être par collage, soudage, bouton pression, agrafes, accroche de type « Velcro ® », un tricotage particulier entre les deux pièces... Ces liaisons peuvent être déplaçables selon le souhait de l'utilisateur. La liaison peut aussi permettre d'assembler et de désassembler rapidement une pièce 10 par rapport à l'autre 20 comme, par exemple, en utilisant des boutons pression ou accroche de type « Velcro ® ». Dans ce cas, la pièce externe 20 est montée de manière amovible par rapport à la pièce interne 10.

[0041] La pièce externe 20 peut être relié à la pièce interne 10 dans d'autres zones qu'au niveau de la taille pour autant qu'il y ait toujours au moins deux zones d'ajustement latérales Zg, Zd.

[0042] La pièce interne 10 et/ou la pièce externe 20 peut être composée à partir de plusieurs panneaux, assemblés entre eux par des procédés connus. On peut ainsi avoir des panneaux, ayant des propriétés différentes, répartis sur vêtement. Par exemple, comme on l'a vu précédemment, au niveau des poches externes 50v, 50d, on utilise un panneau en forme de filet alors que pour le reste de la pièce externe 20, le matériau utilisé est en mailles plus serrées. On peut ajouter d'autres zones à filet pour ventiler la pièce interne 10. De même, on peut utiliser des panneaux ayant des propriétés d'extensibilité différentes. Cela permet de réduire les contraintes appliquées sur le corps.

[0043] Selon l'invention, la pièce interne 10 peut être un article d'habillement unitaire et la pièce externe 20, un autre article d'habillement unitaire. Pour obtenir l'invention, il suffit d'assembler ces deux articles d'habillement finis.

[0044] Toute combinaison des modes de réalisation décrits précédemment peut être envisagée et est couverte par la présente invention.

[0045] L'invention concerne également le procédé de réalisation de ce type de vêtement. En effet, cette construction présente l'avantage d'être simple, rapide et économique.

[0046] Dans une première étape, on confectionne la pièce interne 10.

[0047] Dans une deuxième étape, on confectionne la pièce externe 20.

[0048] Dans une troisième étape, on assemble la pièce externe 20 à la pièce interne 10, au niveau de la taille de sorte à créer au moins deux zones d'ajustement Zg, Zd au niveau des flancs du vêtement. Dans cette étape, on ne met aucune attache dans ces zones d'ajustement.

[0049] Evidemment, les deux premières étapes peuvent être inversées.

Revendications

1. Article d'habillement (1, 1b) recouvrant la taille et s'étendant, longitudinalement, sur au moins une partie des membres inférieurs d'un utilisateur, l'article comprenant :

- une pièce interne (10) près du corps,
- une pièce externe (20) plus ample recouvrant au moins partiellement la pièce interne (10).

caractérisé en ce que

la pièce externe (20) est reliée à la pièce interne (10) de sorte que, sur au moins une zone d'ajustement (Zg, Zd), la pièce externe (20) est dissociée de la pièce interne (10), la au moins une zone d'ajustement (Zg, Zd) s'étendant de la taille de l'utilisateur jusqu'au niveau des hanches pour une distance périphérique supérieure à quatre centimètres et inférieure au quart du tour de taille.

- 15 2. Article d'habillement (1, 1 b) selon la revendication
1, caractérisé en ce qu'il comprend au moins deux
zones d'ajustement (Zg, Zd), chaque zone d'ajuste-
ment (Zg, Zd) étant positionnée au niveau d'un flanc
de l'utilisateur.

20 3. Article d'habillement (1, 1b) selon l'une des reven-
dications précédentes, caractérisé en ce que la piè-
ce externe (20) est reliée à la pièce interne (10) par
une pluralité de coutures (31d, 31g, 32d, 32g).

25 4. Article d'habillement (1, 1b) selon l'une des reven-
dications précédentes, caractérisé en ce que la piè-
ce externe (20) comprend une portion adaptable
(21g, 21d) selon une direction périphérique au ni-
veau de chaque zone d'ajustement (Zg, Zd).

30 5. Article d'habillement (1, 1b) selon la revendication
précédente, caractérisé en ce que, la portion adap-
tative comprend un moyen d'ajustement (22) permet-
tant de régler la longueur d'un secteur (Sg, Sd) de
la pièce externe, au niveau de la taille.

35 6. Article d'habillement (1, 1 b) selon l'une des reven-
dications précédentes, caractérisé en ce qu'il com-
prend une poche latérale (40), ménagée sur la pièce
interne (10) ou la pièce externe (20), et disposée
entre la pièce interne (10) et la pièce externe (20).

40 7. Article d'habillement (1, 1b) selon l'une des reven-
dications précédentes, caractérisé en ce que, en
dehors de la zone d'ajustement (Zg, Zd), la pièce
externe (20) est reliée, au moins localement, à la
pièce interne (10) de sorte à former une poche ex-
terne (50v, 50d) ouverte vers le haut.

45 8. Article d'habillement (1, 1b) selon la revendication
précédente, caractérisé en ce que la liaison entre
la pièce externe (20) et la pièce interne (10) est dis-
continue au niveau du bord inférieur (52) de la poche
externe (50v, 50d).

50 9. Article d'habillement (1, 1b) selon l'une des reven-
dications précédentes, caractérisé en ce que, la

pièce interne (10) et la pièce externe (20) sont deux composants unitaires indépendants, couvrant chacun la taille de l'utilisateur et assemblés entre eux pour former l'article d'habillement.

5

10. Article d'habillement (1, 1b) selon l'une des revendications précédentes, **caractérisé en ce que** la pièce interne (10) et/ou pièce externe (20) est composée de plusieurs panneaux.

10

15

20

25

30

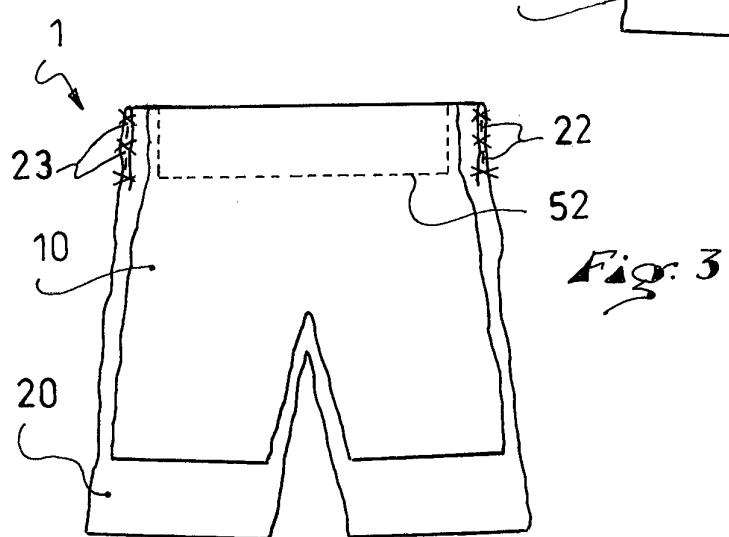
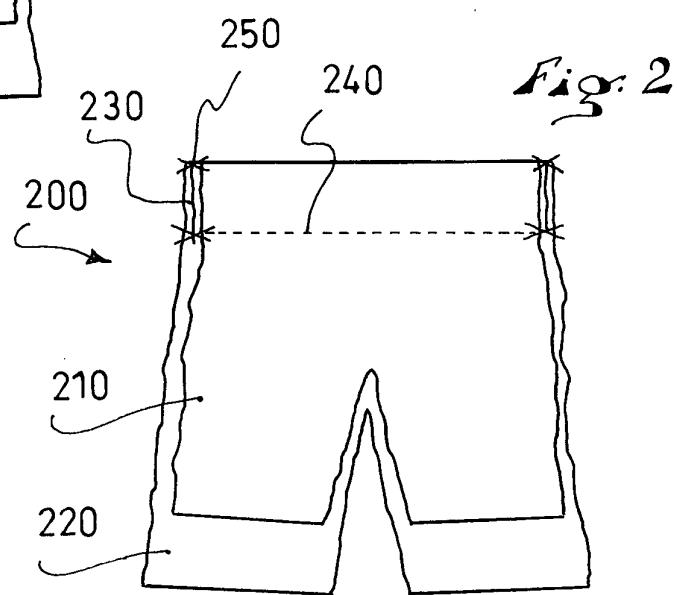
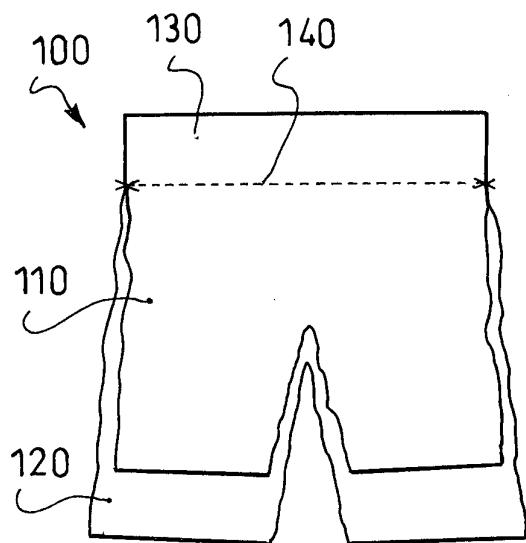
35

40

45

50

55



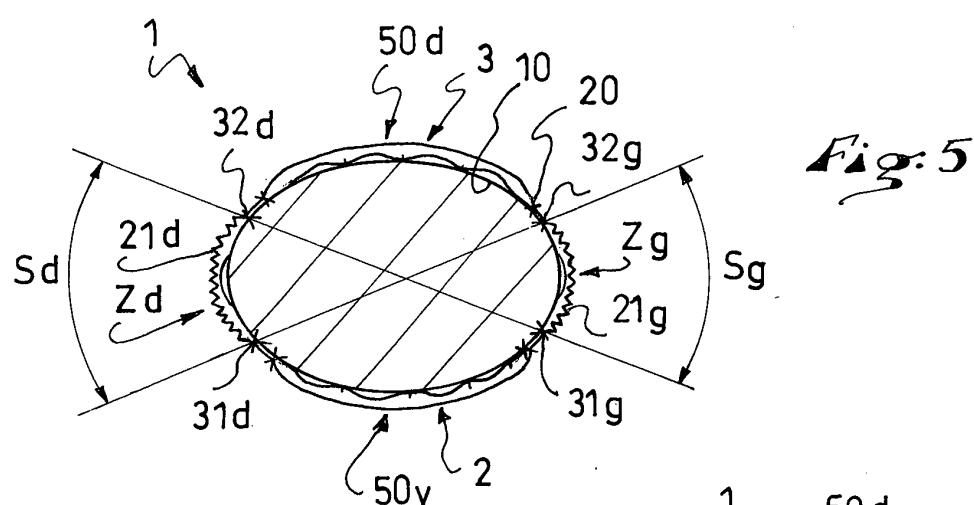
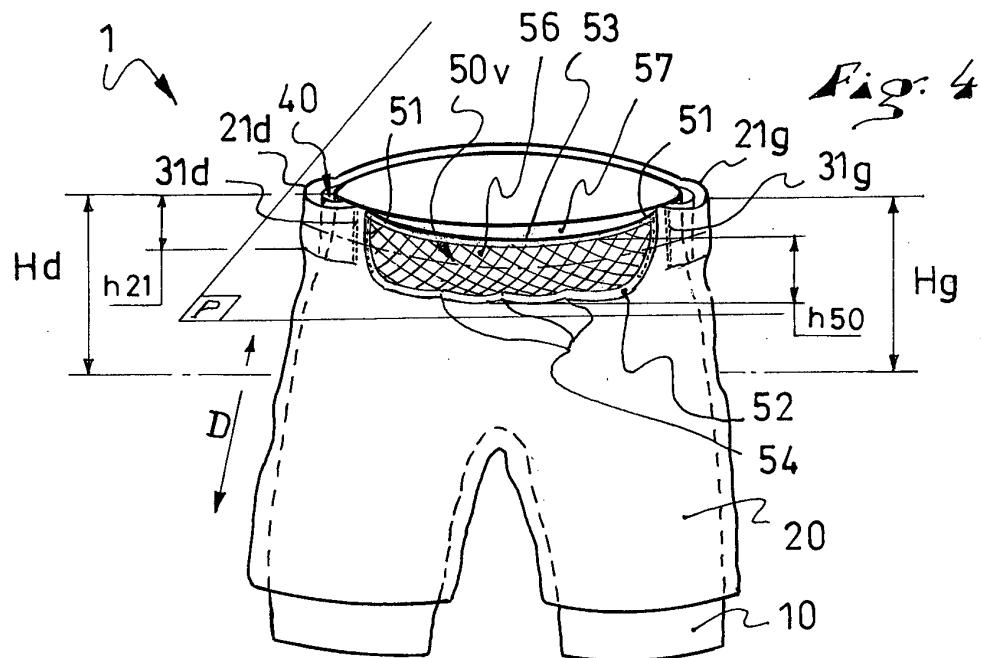
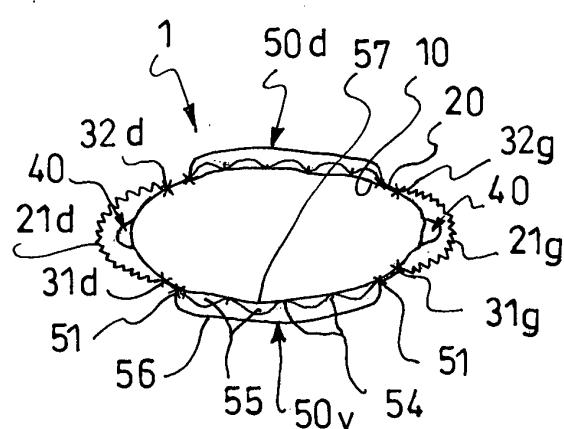
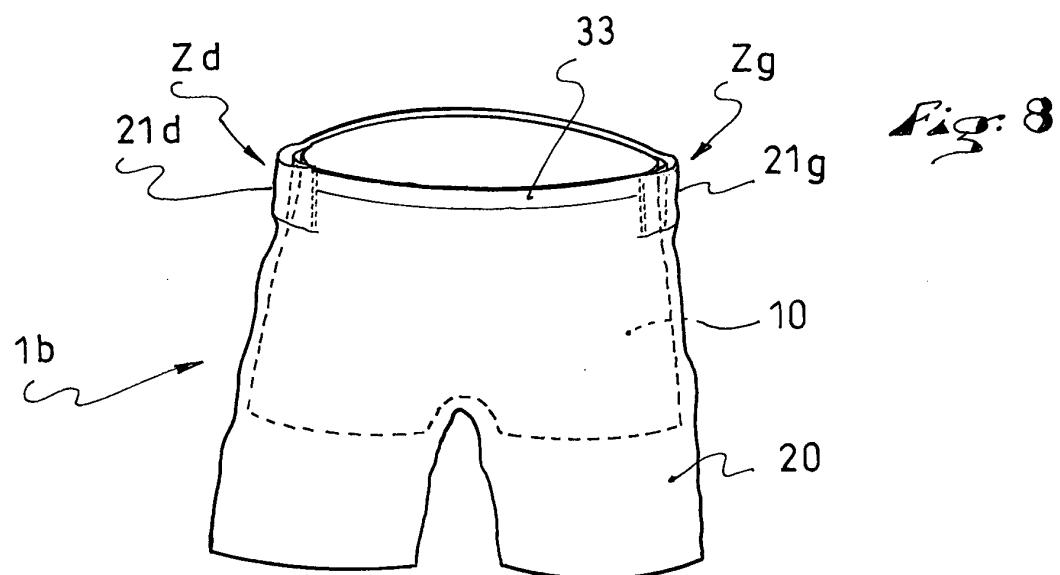
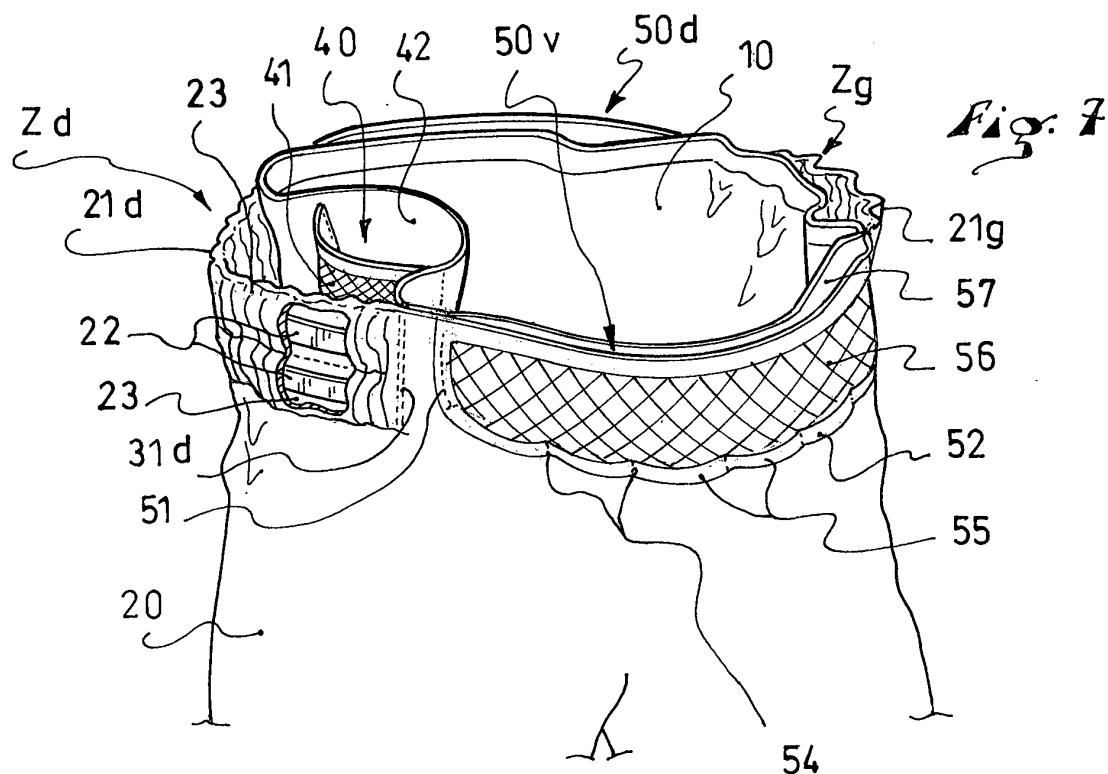


Fig: 6







RAPPORT DE RECHERCHE EUROPEENNE

Numéro de la demande
EP 14 00 2067

DOCUMENTS CONSIDERES COMME PERTINENTS					
Catégorie	Citation du document avec indication, en cas de besoin, des parties pertinentes	Revendication concernée	CLASSEMENT DE LA DEMANDE (IPC)		
X	US 2 034 312 A (BETTY RUBIN) 17 mars 1936 (1936-03-17) * page 1, colonne 1, ligne 48 - page 1, colonne 2, ligne 6 * * page 1, colonne 2, ligne 29, 30, 51 - page 2, colonne 1, ligne 7; figures 1,2 * ----- A EP 2 545 793 A1 (SALOMON SAS [FR]) 16 janvier 2013 (2013-01-16) * abrégé; figures 1-2 * ----- A US 2012/117714 A1 (PECK RAPHAEL JOSEPH [US] ET AL) 17 mai 2012 (2012-05-17) * page 7; figures 10,11 * -----	1-7,9,10	INV. A41D1/08 A41D13/00 A41D27/02 A41F9/02		
		1-10			
		1-10			
			DOMAINES TECHNIQUES RECHERCHES (IPC)		
			A41D A41F A41B		
Le présent rapport a été établi pour toutes les revendications					
Lieu de la recherche	Date d'achèvement de la recherche	Examinateur			
La Haye	29 août 2014	Monné, Eric			
CATEGORIE DES DOCUMENTS CITES					
X : particulièrement pertinent à lui seul	T : théorie ou principe à la base de l'invention				
Y : particulièrement pertinent en combinaison avec un autre document de la même catégorie	E : document de brevet antérieur, mais publié à la date de dépôt ou après cette date				
A : arrière-plan technologique	D : cité dans la demande				
O : divulcation non-écrite	L : cité pour d'autres raisons				
P : document intercalaire	& : membre de la même famille, document correspondant				

**ANNEXE AU RAPPORT DE RECHERCHE EUROPEENNE
RELATIF A LA DEMANDE DE BREVET EUROPEEN NO.**

EP 14 00 2067

5

La présente annexe indique les membres de la famille de brevets relatifs aux documents brevets cités dans le rapport de recherche européenne visé ci-dessus.

Lesdits membres sont contenus au fichier informatique de l'Office européen des brevets à la date du

Les renseignements fournis sont donnés à titre indicatif et n'engagent pas la responsabilité de l'Office européen des brevets.

29-08-2014

10

Document brevet cité au rapport de recherche	Date de publication	Membre(s) de la famille de brevet(s)	Date de publication
US 2034312 A 17-03-1936	AUCUN		
EP 2545793 A1 16-01-2013	CN 102871231 A EP 2545793 A1 FR 2977766 A1 US 2013014311 A1	16-01-2013 16-01-2013 18-01-2013 17-01-2013	
US 2012117714 A1 17-05-2012	AU 2011329450 A1 US 2012117714 A1 WO 2012067721 A1	30-05-2013 17-05-2012 24-05-2012	

EPO FORM P0460

55

Pour tout renseignement concernant cette annexe : voir Journal Officiel de l'Office européen des brevets, No.12/82